

DEFENSE DES LOCATAIRES

Agence Départementale d'Information Logement de Maine et Loire – A.D.I.L. 49

Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage (MATP)

312, avenue René Gasnier

49100 Angers

Tél : 02 41 81 89 40

Courriel : contact@adil49.com

Ou juristes@adil49.com pour prendre rendez-vous

Site : www.adil49.org

SUR RDV uniquement Du lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Objectifs : Délivrer une information gratuite et neutre en matière juridique, fiscale et financière sur le logement, l'habitat et l'urbanisme. Informer sur les aides en faveur de l'habitat (subventions, crédits d'impôts...). Réaliser des simulations financières en préalable à un projet d'accession à la propriété (plans et diagnostics de financement). Accompagner les candidats à l'investissement locatif dans leur prise de décision (simulation d'investissement locatif). Estimer les aides au logement (AL/APL – en locatif et en accession). Plus généralement, donner tous les éléments juridiques de décision et énoncer la règle de droit dans tous les domaines liés au logement : urbanisme, droit de la construction, copropriété, rapports de voisinage, rapports locatifs, revenus fonciers, défiscalisations, prêts et compromis de vente, droit de la famille et de la consommation en lien avec le logement. Instruire les demandes auprès du FAAD (Fond d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) et accompagner les familles rencontrant des difficultés conjoncturelles dans le remboursement des échéances de leurs prêts immobilier. Animer un observatoire départemental de l'habitat.

Consommation, Logement et Cadre de Vie - C.L.C.V

14, place Louis Imbach

49100 Angers

Tél : 09 82 20 58 42

Site : www.clcv.org

Courriel : maine-et-loire@clcv.org

Téléphoner pour prendre rendez-vous

Permanences : Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Fermé le Mercredi Après-Midi.

Contact : Pour le logement social : Mme Bérandère Feufeu : clvcangers.logtsocial@gmail.com

Services de proximité dans les quartiers :

- Roseraie (« Pause Thé Couleurs » / Laverie associative) du lundi au jeudi de 14H00 à 17H00

- Monplaisir (« Lav'Plaisir » / Laverie associative) du lundi au jeudi de 14H00 à 17H00

- Belle-Beille (« Consothèque » / perm. + Logement du lundi au jeudi de 14H00 à 17H00

Les permanences juridiques logement et consommation ont lieu uniquement au siège social, 14 place Imbach.

Objectifs : Permanences logement social (renseignements, accompagnement résolution de litiges, assistance Etats des Lieux). Activités aux initiatives collectives d'habitants. Orientation vers la CLCV Départementale Maine et Loire pour : les permanences Défense des consommateurs et des locataires en privé. Accompagnement surendettement.

DEFENSE DES LOCATAIRES

Confédération Nationale du Logement - C.N.L

14, place Louis Imbach

49100 Angers

Tél : 02 41 88 00 91

Courriel : cnl.49@wanadoo.fr

Permanences : vendredi de 14h30 à 17h00

ou alors, téléphoner et prendre un rendez-vous personnalisé, ou laisser un message avec vos coordonnées pour être rappelé

Objectifs : L'activité de la fédération se fonde sur la création et le développement d'amicales de locataires et de groupements d'usagers, la tenue de permanences juridiques et le renforcement de l'organisation. Défense des droits des locataires. Les rencontrer lors de leur permanence les vendredis de 14h30 à 17h30, entrée par la Bourse du travail, et exceptionnellement par l'entrée rue Léon Jouhaux quand il y a des travaux.

U.F.C. Que Choisir 49 - Union Fédérale des Consommateurs

ESPACE FRÉDÉRIC MISTRAL

4 allée des Baladins

49000 Angers

Tél : 02 41 88 56 42

Courriel : contact@maineetloire.ufcquechoisir.fr

Site : <https://maineetloire.ufcquechoisir.fr/>

Page Facebook : U.F.C que choisir Maine et Loire

Permanences : Lundi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (conso + matin spéciale banque), mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur Rdv l'après-midi spéciale auto), mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (spéciale construction bâtiment et immobilier, copropriété), jeudi de 9h30 à 16h30 (journée continue), vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur Rdv l'après-midi) et samedi de 9h à 12h (consommation sur rendez-vous)

Objectifs : Faire en sorte que les consommateurs soient mieux protégés, mieux informés, plus indépendants et plus responsables dans leur façon de consommer. Nos permanences permettent, après adhésion, de rencontrer nos conseillers, d'obtenir des informations sur vos droits et devoirs, et de vous orienter dans vos démarches en vue d'assurer l'amélioration de vos conditions de vie.

Confédération Syndicale des Familles - C.S.F.

12, Boulevard SCHUMAN

49100 Angers

Tél : 02 41 86 08 36

Ou **06 42 77 64 81 (en cas d'absence)**

Courriel : udcsf49@la-csf.org

Site : www.la-csf.org

Lundi et jeudi de 14h30 -16h30 (en dehors des vacances)

Permanences :

La Roseraie : Mardi de 9h à 11h (44, av. Jean XXIII)

Monplaisir : Lundi, Mercredi et Vendredi de 10h à 12h (21, rue Paul Valéry)

Hauts de Saint Aubin : Vendredi de 9h30 à 11h (4, rue Jean Bourré)

Objectifs : Défense des consommateurs. Défense des locataires + états des lieux. Dossier de surendettement.

DEFENSE DES LOCATAIRES

Association Familles Rurales Fédération Départementale

14, rue Savary
49100 Angers
Tél : 02 41 18 20 00
Tél : 02 41 25 38 60 (Fédération régionale)
Site : www.maine-et-loire.familles.rurales.org
Courriel : conso.viequotidienne@famillesrurales49.org (en cours de disparation)
Courriel: conso.fr49@gmail.com

Standard ouvert du lundi au vendredi de 09H00 à 13H00

Objectifs : Défense et intérêt des familles. Organisme de formations BAFA. Organisme défense des consommateurs. Demande de micro crédit, point conseil budget. Soutien aux accueils de loisirs Familles Rurales en milieu rural. Cinéma /balad'images (diffusion de film sur certaines communes)

Direction Départementale des Territoires

Service habitat ville-habitat privé et accessibilité

Commission Départementale de Conciliation

Cité Administrative
15 bis, rue Dupetit-Thouars
49047 Angers Cedex 01
Tél : 02 41 86 65 00
Site : www.developpement-durable.gouv.fr
Courriel : ddt@maine-et-loire.gouv.fr

ANA : Agence Amélioration de l'habitat ne s'occupe que des dossiers d'Angers et petite couronne

Permanences : Du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13h 30 à 16H30 sur rendez-vous

Objectifs : La Commission Départementale de Conciliation (C.D.C.) a pour objet de concilier les parties en litige ; elle offre la possibilité au bailleur et au locataire pour sa résidence principale de se rencontrer et de rechercher ensemble une solution au conflit qui les oppose sans s'adresser au juge. Les dossiers sont à envoyer en recommandé avec AR. Nouveau : Possibilité d'envoyer les dossiers par mail depuis la nouvelle loi.

Association Force Ouvrière consommateurs (AFOC 49)

Bourse du travail
14 Place Louis Imbach
49100 Angers
Tél : 02.41.25.49.60
Courriel : udfo49@force-ouvriere.fr
Site : www.fo49.fr

Permanences : du lundi au jeudi 9h à 12h30/ de 13h30 à 18h

le vendredi de 9h à 12h/ de 14h à 17h

Accueil spécifique salarié de l'Artisanat et des très petites entreprises : le lundi, de 14h à 17h ou sur rendez-vous

Objectifs : L'AFOC est une association de défense des consommateurs initiée par la Confédération Force Ouvrière,

DEFENSE DES LOCATAIRES

Cette association a essentiellement pour objet de contribuer à la protection et à la promotion des intérêts de l'ensemble des consommateurs et des locataires. En Maine et Loire, l'AFOC a notamment des élus dans les conseils d'administration des bailleurs sociaux.